



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## établissements

Question écrite n° 10581

### Texte de la question

M. Bernard Depierre appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'élaboration d'un code de déontologie de l'administration pénitentiaire. Un projet avait été présenté dans ce sens en 1999 devant la commission nationale consultative des Droits de l'homme qui, en janvier 2000, avait rendu un avis négatif, estimant que de nombreux remaniements étaient nécessaires. Aussi, il lui demande où en est sa réflexion sur ce sujet.

### Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire l'intérêt particulier qu'il porte à la situation des personnels de l'administration pénitentiaire et notamment à la pratique de règles professionnelles plus appropriées. Le projet de code de déontologie du service public pénitentiaire annoncé en 1998 par un de ses prédécesseurs a fait l'objet depuis cette date d'une longue négociation avec les organisations représentatives du personnel des services pénitentiaires. Présenté comme un élément de référence des personnels dans leurs pratiques professionnelles, un projet avait été soumis en juillet 1999 au Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire et en janvier 2000 à l'avis de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, puis amendé pour tenir compte des observations de l'une et l'autre de ces instances. Ce projet s'est néanmoins heurté à l'opposition des principales organisations représentatives des personnels qui l'ont considéré comme inutile (des dispositions d'ordre déontologique existant déjà notamment dans le code de procédure pénale), voire même comme stigmatisant pour les personnels sur lesquels il ferait peser le soupçon d'être en pratique peu soucieux des principes qu'il réaffirme. Aussi le garde des sceaux a souhaité que la réflexion sur ce projet de code soit reprise sur des bases renouvelées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Depierre](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10581

**Rubrique :** Système pénitentiaire

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 janvier 2003, page 304

**Réponse publiée le :** 7 avril 2003, page 2763